

VOTRE CALENDRIER DE RAMASSAGE DES DECHETS

EDITION 2018



Boîtes en carton,
suremballages, cartonnettes,
briques alimentaires



Bouteilles, bidons et flacons
en plastique transparent
ou opaque



Sachets et barquettes plastiques,
barquettes en polystyrène,
pots de yaourts...



Barquettes, boîtes de conserve,
de boisson, bidons, aérosols
en acier ou en
aluminium

EN
VRAC
(pas en sac)

Une question ? Contactez l'ambassadrice du tri au 03 22 96 35 93

QUAND DOIS-JE SORTIR MES BACS ?

LUNDI

Corbie

MARDI

Chipilly
Cerisy
Morcourt
Villers-Bretonneux

MERCREDI

Lahousoye
Franvillers
Vaux-sur-Somme
Vaire-sous-Corbie
Baizieux
Warloy-Baillon
Hénencourt
Bresle
Lamotte-Warfusée
Le Hamel
Hamelet

JEUDI

Sailly-Laurette
Sailly-le-Sec
Treu
Bonnay
Fouilly
Méricourt-l'Abbé
Ribemont-sur-Ancre
Heilly

VENDREDI

Daours
Vecquemont
Lamotte-Brebière
Marcelcave
Cachy
Aubigny
Bussy-lès-Daours
Gentelles

RATTRAPAGES DES JOURS FÉRIÉS

A Chipilly, Cerisy, Morcourt
et Villers-Bretonneux

Mardi 1^{er} mai rattrapé
samedi 28 avril 2018

Mardi 25 décembre rattrapé
samedi 22 décembre 2018

Mardi 1^{er} janvier 2019 rattrapé
samedi 29 décembre 2018

Les autres jours fériés sont travaillés
par les équipes de collecte.

Le ramassage des bacs jaunes
"collecte sélective" est effectué
dans chaque commune, en
même temps que vos ordures
ménagères (OM).



DECHETTERIES : NOUVEAUX HORAIRES

Votre carte vous donne accès aux
2 déchetteries intercommunales.



CORBIE

Lundi, mercredi, vendredi, samedi : 9 h-12 h et 14 h-18 h
Dimanche : 9 h-12 h

VILLERS-BRETONNEUX

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi : 9 h-12 h et 14 h-18 h
Dimanche : 9 h-12 h

Les déchetteries sont fermées les jours fériés.

INFO EN +

COMMENT OBTENIR UN COMPOSTEUR ?

Si vous souhaitez acheter un composteur au tarif préférentiel de 25 €, rendez-vous en déchetterie de Villers Bretonneux :

- de janvier à juin, chaque 2^{ème} samedi du mois, de 9 h à 12 h,
- de septembre à décembre, chaque 1^{er} mardi du mois, de 14 h à 18 h.

Règlement par chèque à l'ordre du Trésor public. Une seule demande par foyer.

Pour tout complément d'information, contactez la Communauté de Communes au 03 22 96 35 93.



DECHETTERIES : LES CHANGEMENTS AU 1^{ER} JANVIER

Tous les professionnels à Villers Bretonneux

A compter du 1^{er} janvier, les professionnels ne pourront plus être accueillis à la déchetterie de Corbie, car la circulation est difficile pour les fourgons lorsqu'ils doivent passer sous la halle. La barrière est régulièrement endommagée à cause d'eux. Tous les professionnels seront donc accueillis à Villers Bretonneux, où l'espace de stockage et de déchargement est plus adapté. Les tarifs appliqués aux professionnels sont affichés sur site.

Véhicule utilitaire = véhicule professionnel

A Corbie, comme à Villers Bretonneux, tout véhicule de type fourgon est considéré comme un apport de professionnel. Cela permet d'éviter les abus de professionnels qui se présentent avec des cartes de particuliers. Pour les particuliers possédant un véhicule de type fourgon, la Communauté de Communes délivre des attestations permettant de ne pas les pénaliser.



Exemple de véhicule
type fourgon

Pour rappel

Après avoir scanné votre carte, les gardiens enregistrent les matières que vous apportez et leur volume. Afin de garantir une capacité suffisante des cellules et des bennes pour tous les usagers, les apports sont limités à 2 m³ par semaine. Au-delà, une attestation exceptionnelle peut être délivrée par la Communauté de Communes.



A RETENIR

Collecte des bacs verts : ce qu'il faut savoir

Pour que vos bacs soient bien collectés, respectez ces quelques consignes :



- ne tassez pas trop les déchets,
- ne mettez pas de sacs noirs posés sur votre bac ou à côté,
- positionnez votre bac les poignées tournées vers la route,
- seuls les bacs dont le couvercle est fermé sont collectés,
- les bacs non pucés ne sont pas ramassés.

